

Offre de service

Le LIPPA est une plateforme du CdRV de type laboratoire vivant dont la principale mission est le soutien aux projets innovants *par et pour* les personnes âgées. Il facilite le processus de coconstruction avec l'équipe de recherche, les personnes âgées et les partenaires des secteurs public, privé et communautaire.

Qu'est-ce qu'un laboratoire vivant?

Un laboratoire vivant (*Living Lab*) est une méthode de recherche qui vise le développement de solutions innovantes à des problématiques complexes. Il favorise un processus de cocréation intersectoriel en contexte réel et place la personne âgée finale au centre du processus. Il permet le croisement des savoirs dans un partenariat engagé public, privé, communautaire et citoyen.

La différence entre un partenaire et un participant à une recherche

Les partenaires font partie de l'équipe de recherche contrairement aux participants à une recherche¹ qui acceptent que l'on recueille des données sur eux dans un contexte précis ou lorsqu'ils reçoivent une intervention expérimentale.

Quels sont les avantages d'un laboratoire vivant?²

Une **augmentation de l'efficacité** de la démarche d'innovation.

Une **réduction des cycles** de développement.

Une **solution mieux adaptée** aux besoins et au contexte réel.

Une **meilleure appropriation** des solutions développées par la communauté âgée.

Des **retombées positives** pour chaque personne engagée dans le projet.

¹ La définition de *participant à une recherche* réfère à celle du Gouvernement du Canada, G. consultatif interagences en éthique de la recherche. (2016, 5 février). Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2018). Repéré à https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html

² Dubé, P. et al. (2014). *Le livre Blanc des Living Labs*. Umwelt Service Design, Montréal, Canada.

Services offerts

Préparation d'un projet



- Consultation de la coordination du LIPPA en lien avec la méthodologie et l'approche laboratoire vivant
- Échange avec le Comité des aînés sur la pertinence du projet, la perception des personnes aînées, etc.



Le **Comité des aînés** du LIPPA joue un rôle important dans les orientations stratégiques de recherche chez les personnes aînées.

Il est constitué de membres issus de la communauté aînée, de représentants d'organismes communautaires et d'associations ayant pour but l'amélioration de la qualité de vie des personnes aînées.

Venez le consulter!



Les **personnes aînées partenaires** peuvent être impliquées pour une partie du processus ou contribuer au projet de recherche de la conception au transfert de connaissances.

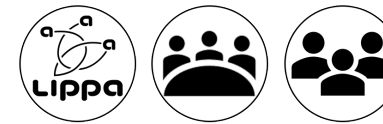
Demande de financement



- Identification et valorisation des partenaires
- Développement d'une méthodologie intersectorielle par et pour les personnes aînées
- Soutien à la rédaction de la demande (approche laboratoire vivant)
- Soutien au développement de la gouvernance du projet
- Soutien à l'élaboration du plan de transfert de connaissances
- Rédaction d'une lettre d'appui par le Comité des aînés

Mise en oeuvre d'un projet financé

Des frais s'appliquent.



- Accès à une communauté de pratique et de partage d'outils de cocréation
- Facilitation des liens avec les partenaires publics, privés et communautaires
- Aide à l'identification et au recrutement des personnes aînées partenaires
- Stratégie d'accompagnement à la participation et à la mobilisation des personnes aînées partenaires et des autres partenaires du projet (rencontres, communications, rétroactions, etc.)
- Préparation des ententes de collaboration avec les personnes aînées
- Accompagnement lors des rencontres avec le comité aviseur du projet
- Réflexion et discussion avec le Comité des aînés (avis à la suite de la présentation de l'analyse intérimaire, conseil sur les méthodes de sollicitations, outils de collecte de données, etc.)
- Mentorat des étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs par un membre du Comité des aînés

Transfert de connaissances

Des frais s'appliquent.



- Soutien à la participation des personnes aînées aux activités de transfert de connaissances (groupes de discussion, ateliers, conférences, etc.)
- Création d'outils de communication

Comment faire une demande?

Le processus de demande se fait en 4 étapes et l'équipe de recherche bénéficie d'un accompagnement personnalisé tout au long du processus.

1. Formulation d'une question et dépôt d'une demande

Pour accéder aux services du LIPPA vous pouvez contacter la coordination par courriel (LIPPA@usherbrooke.ca) ou par téléphone au 819-780-2220, poste 45251.

2. Évaluation des besoins

La coordination vous recevra pour une rencontre exploratoire. Un formulaire d'évaluation des besoins pourrait être utilisé afin de parfaire notre accompagnement.

3. Établissement de la stratégie de soutien

Le LIPPA proposera des activités de soutien à des moments clés du projet en concertation avec l'équipe de recherche.

4. Finalisation de l'entente de collaboration

Lorsque le projet est financé, la coordination du LIPPA préparera une entente de collaboration. Celle-ci pourra être ajustée selon les besoins et l'évolution du projet. Cette étape est exempte de frais.

L'entente vise à documenter officiellement la contribution du LIPPA et des partenaires de manière à favoriser une prestation de services fluide et efficace, à sensibiliser les parties prenantes aux enjeux de participation et de confidentialité ainsi qu'à permettre à la personne aînée de s'engager de façon libre et éclairée.

Merci de faire appel au LIPPA afin de soutenir le développement et la mise en œuvre de vos projets de recherche intersectoriels dans une visée par et pour les personnes aînées.